

PALOURDES DU BASSIN D'ARCACHON et du BANC D'ARGUIN rappelle PALOURDES DU BASSIN D'ARCACHON et du BANC D'ARGUIN

- Noms des modèles ou références concernés : L'ensemble des références et marques commerciales.
- Marque : PALOURDES DU BASSIN D'ARCACHON et du BANC D'ARGUIN
- Lot Tous les lots
- Conditionnements : Vente en barquette ou vrac
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Marque de salubrité : Centres d'expédition liés au bassin d'Arcachon
- Informations complémentaires : Concerne les palourdes commercialisées jusqu'au 27 décembre (date de fermeture des zones de récolte).
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Détaillants (Marchés/Poissonneries) et Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Détection de norovirus
- Risques encourus par le consommateur : Norovirus

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire : Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : samedi 20 janvier 2024

CONTACT

- Numéro de contact : 0000000000
- Informations complémentaires publiques : Contacter les points de vente.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre